



**N° 47**

**DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.**

**Avril 2019**

## Tout va très bien, Monsieur le Directeur

**T**out va bien à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne. Les taux de grévistes des 14, 19 et 28 mars 2019 se passent de commentaires : 22,92 %, 8,09 % et 14,29 %.

Le nombre de catégorie A+ en grève n'a pas bougé depuis le dernier mouvement du 8 octobre 2015 : 0.

Nous vous rassurons : dans les autres Directions informatiques, le constat est le même : tout va bien. Nous allons finir par ne plus oser demander les taux de grève, de peur d'être indécents.

Alors que les Directions Départementales ont des inquiétudes bien légitimes (géographie revisitée, fermeture de services entiers, regroupement sur un seul site, propositions indécentes des Directeurs Départementaux pour aller travailler chez les notaires qui attendent de la main d'œuvre qualifiée payable et corvéable à merci, une intercommunalité qui va prendre les emplois dans les différentes trésoreries chargées du communal, transfert des missions des géomètres à l'IGN avec le statut qui va bien, j'en passe et des bien pires), à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne, tout va bien.

Les services informatiques ne seraient pas concernés par la casse du service public ?

Pas de suppression d'emplois ? Ah si, 5 en 2019 et 68 depuis la création de notre Direction en 2011.

Pas de fusion absorption disparition suppression ? Ah si, 2 depuis 2011. Et pas des moindres : fusion immobilières et administratives des ESI de Lyon Part Dieu et de Lyon Lumière, rien que ça.

Pas d'agents en souffrance dans les services ? Ah si : tentatives de suicide, harcèlement, pression de la hiérarchie, agents en souffrance, mal de dos récurrent à en croire l'envoi d'une promotion pour une émission de télévision à tous les agents, les exemples ne manquent pas depuis les débuts du CHS-CT en 2011.

Et malgré tout cela, la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne va bien.

A l'image de son CHS-CT : un budget 2019 presque bouclé, ne laissant que peu de place aux propositions bien légitimes des représentants du personnel.

Il faut dire que l'avenir pour nous s'annonce radieux : la fusion le 1er septembre 2019 de notre DISI et celle des pays du Centre.

C'est pour cela que nous allons nous dépêcher de voter les actions du budget du CHS-CT avant la création de la DISI Rhône Alpes Auvergne Bourgogne.

On ne sait jamais, pour peu d'être obligés de le partager avec nos futurs collègues, pour peu qu'il y ait des actions communes à financer entre le 1er septembre et le 31 décembre 2019.

Mais comme tout va bien à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne, pas la peine de nous inquiéter.

Et votons pour l'achat co-financé par la Dotation Globale de Fonctionnement, vous êtes trop bon, d'un élévateur pour personne à mobilité réduite pour un montant total de 22 344 euros et 90 centimes alors qu'il existe des fonds spécifiques à la DGFIP pour tout ce qui touche au handicap.

Alors que les agents de la CID42 et de l'ESI de Dijon service Unix attendent toujours leur formation aux Risques Psycho Sociaux votée le 20 juin 2017, je cite le compte rendu "Financement à hauteur de 800 euros d'une action RPS au bénéfice des agents de la CID 42 et des agents de l'ESI de Dijon, service UNIX".

A la place, ce sont des chefs de service des CID qui ont été conviés à une formation. A quoi a-t-elle servi ? Plus besoin de stage RPS à la CID 42 et au service UNIX de Dijon ?

.../...

**Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques**

✉ [cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgifp.finances.gouv.fr)

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/> Twitter : @CGTdisiRaeb

.../...

Oui, c'est vrai, nous oublions : 22,92 % de grévistes le 14 mars 2019, 8,09 % le 19 mars 2019 et 14,29 % le 28 mars 2019. Et, à chaque fois, 0 employés supérieurs : tout va bien à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne.

Au fait, lors du dernier CHS-CT, vous nous disiez n'avoir aucun retour officiel d'une fusion entre les instances des CHS-CT et celles des CT.

Notre inquiétude était donc bien fondée. Comme nous l'apprend la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et condition de travail 2019, le principe de création d'une nouvelle instance issue de la fusion des CT et des CHS-CT a été confirmée par le gouvernement.

Quand aura lieu cette nouvelle et heureuse fusion ? Les paris sont lancés. Nous savons juste que vous n'avez pas de réponse à nous donner donc nous ne vous poserons pas la question. On dira avant 2022, cap oblige.

### **35 heures : Feignants de fonctionnaires**

Quelques heures après la publication d'un rapport pointant du doigt le temps de travail des fonctionnaires d'État, Gérald Darmanin était invité sur RTL pour commenter les conclusions du document.

Révéler par Le Figaro, ledit rapport commandé par le gouvernement à l'Inspection générale des finances souligne que 310 000 agents de la fonction publique, sur 1,1 million (hors profs, magistrats, militaires et gendarmes), ne travaillent pas 35 heures par semaine.

Et BFM-TV de rajouter, je cite "Gérald Darmanin veut que les fonctionnaires travaillent 35 heures "comme tous les Français".

RTL, Le Figaro, BFM-TV : 3 médias qui ne nous aiment pas visiblement. Et ils le font savoir par la voie de notre ministre adoré.

Et ce dernier a raison : pourquoi 310 000 agents de la Fonction Publique ne travaillent pas 35 heures par semaine ? Quels sont ces passe-droits, ces privilèges des temps anciens ?

La Disette a mené l'enquête auprès d'un service de la DGFIP et le constat est édifiant : arrêt-maladie, temps partiel, congé maternité, récupération d'horaires variables, jours ARTT, congés bonifiés, jours fériés, lundi de Pentecôte, Compte Epargne Temps, j'en passe des heures et des pas mûres.

Tout est inscrit dans le code du travail, pourtant. Qu'attend Emmanuel Macron pour supprimer ces avantages nés d'un autre siècle ?

35 heures, c'est la durée légale du travail en France. Elle devait permettre de créer des emplois, rappelez-vous. Dans le privé, cela a plutôt bien fonctionné au départ (350 000 emplois, aujourd'hui partis en fumée).

A la DGFIP, depuis 2002, plus de 40 000 chaises ont été enlevées. Le mal être au travail grandit année après année et les Risques Psycho Sociaux ne sont pas un enjeu national, à voir le nombre de formations proposées par la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne malgré un vote en ce sens en 2017.

Entre un élévateur pour personne à mobilité réduite, finançable par la DGFIP, et la santé psychique de ses agents, et pas uniquement à la CID42 et à l'ESI de Dijon, un choix a été fait. Un choix de société.

Faudra-t-il attendre un éventuel suicide, de nouvelles dépressions, de nouveaux et longs arrêts maladies pour s'intéresser enfin au sort des agents de la DISI RAEB ?

35 heures, bien des agents aimeraient les faire. Avec quels moyens ? A Gérald Darmanin de leur répondre.

### **Le CHS-CT est un long fleuve tranquille**

7 heures 30 : telle était la durée du CHS-CT du 25 mars 2019. Cet exploit rarement égalé montre à quel point le manque de dialogue social est criant à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne.

Malgré notre demande réitérée de réunir plus souvent les dernières instances où les représentants du personnel sont véritablement associées, et entre la dernière réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2018 et la dernière en date, il s'est écoulé près de 6 mois.

Et il s'en est passé des choses : l'annonce de la fusion des CHS-CT et des CTL sous une future instance dont le nom devrait être proche de Conseil Social et Economique des Administrations, l'adoption d'un nouveau règlement intérieur (pas discuté au plan Ministériel), l'approbation du procès verbal du dernier CHS auquel il manquait comme les fois précédentes la liminaire de la CGT, le bilan du budget 2018, la présentation par le médecin de prévention du rapport annuel sur la situation générale de la santé et de la sécurité au travail pour l'année 2017, le compte rendu de visites de sites du 18 octobre 2018, la fiche de restructuration de la DISI appelée, quoi qu'en dise le Directeur, fusion des DISI RAEB et DISI Pays du centre sans compter les questions diverses.

Avec un ordre du jour aussi chargé, comment est-il possible, même en commençant à 10 heures, de terminer à 17 heures ?

Est-ce normal qu'un représentant du personnel rate la fin des débats afin de prendre son train et rentre chez lui à 19 heures 30 ?

Autant de questions auxquelles nous avons la réponse : il suffit de réunir le CHS-CT plus souvent. Nous y gagnerons tous en efficacité. Et pourrons évoquer tous les sujets ensemble.